

Table of election results for Limbourg-Straum, including candidates like De Haerne, Tack, and Vandenberghe.

Table of election results for FURNES, including candidates like Electeurs inscrits, 1,651, and 911 bulletins.

Table of election results for ROULERS, including candidates like Electeurs inscrits, 1,554, and 841 bulletins.

Table of election results for TRIELT, including candidates like Electeurs inscrits, 859, and 551 bulletins.

Table of election results for YPRES, including candidates like Electeurs inscrits, 2,209, and 1,038 bulletins.

Table of election results for PROVINC D'ANVERS, including candidates like De Pret, De Orlie, and Vandenberghe.

Table of election results for PROVINC DE NAMUR, including candidates like De Bruges, De Moreau, and Dohet.

Table of election results for PROVINC DE LUXEMBOURG, including candidates like De Baré, De Chimay, and D'Huart.

Table of election results for NEUFCHATEAU, including candidates like De Limbourg-Straum, d'Hoogvorst, and Pas de lutte.

Table of election results for PROVINCE DE BRABANT, including candidates like De Robiano, de Brulot, Dumont, and Pastur.

Table of election results for LOUVAIN, including candidates like Willens, Robert, Beckman, and Decker.

Table of election results for PROVINC D'ANVERS, including candidates like De Pret, De Orlie, and Vandenberghe.

Table of election results for PROVINC DE NAMUR, including candidates like De Bruges, De Moreau, and Dohet.

Table of election results for PROVINC DE LUXEMBOURG, including candidates like De Baré, De Chimay, and D'Huart.

cord avec M. Lyonnais et M. Camelinat, et il a les honneurs de nos journaux les jours où les querelles politiques cessent, où la Patrie est en paix, où le nom de la France avec son honneur et ses destinées est engagé.

« Et je vous finir ces réflexions — ou plutôt ces impressions — en disant à M. Casimir Périer comment M. Carot s'est inspiré dans son appel à l'union et à la concorde. C'est aujourd'hui de cette union que la France a le plus besoin. Notre vieillesse, notre jeunesse, notre jeunesse ne parle pas, hélas! de l'impulsion violente de côté de l'Est.

« Mais l'union dans les esprits n'est pas faite. M. Perier a déclaré qu'il n'y a plus qu'un gouvernement possible, la République. Mais, pour qu'il y ait un gouvernement, il faut qu'il y ait un peuple. Or, nous ne sommes pas un peuple, nous sommes une collection de provinces, de départements, de cantons, de communes, de villages, de hameaux, de fermes, de chaumières, de chaumières, de chaumières.

« C'est exactement aujourd'hui la même condition que celle qui a empêché de nous réunir en 1848. Les Droites de 1848 ont été vaincues, mais elles ont laissé derrière elles une République qui n'est que le résultat de la victoire de la République.

« M. J. Simon fait un parallèle, dans le *Matin*, entre 1848 et 1888 en ce qui concerne la situation des droites : « C'est exactement aujourd'hui la même condition que celle qui a empêché de nous réunir en 1848. Les Droites de 1848 ont été vaincues, mais elles ont laissé derrière elles une République qui n'est que le résultat de la victoire de la République.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

FEUILLETON DU 14 JUIN. — 11 — LE PARRICIDE PAR A. BELOT ET J. DAUTIN PREMIERE PARTIE L'affaire de la rue Cardinet VIII Pulchérie, en les voyant entrer, se leva. Elle jeta sur Laurent un regard et douloureux regard et, lorsqu'il passa près d'elle, elle s'écarta avec une sorte de terreur. Puis, sentant de nouveau son cœur faillir, elle gagna le corridor et sortit.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.

« L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant le travail dans les manufactures. M. de la Roche-Foucauld, au nom de la Commission, expose les motifs de son projet.